

Procès-verbal de séance faisant office de  
compte rendu du conseil municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2020

Ouverture de la séance à 19 h 00 par Pascal FROMONT, maire de la commune

Secrétaire de Séance : Marie BICHET

- **Appel des présents** : l'ensemble des conseillers est présent.  
**En présence de la presse** : Monsieur et Madame OVART, représentants de « La Voix du Nord » et Monsieur Jean-Marc DUPUIS représentant de « L'Observateur ».
- A la demande de Monsieur le Maire, une **minute de silence** est respectée en mémoire de Samuel Paty, professeur assassiné et Monsieur COCQUEEL, ancien conseiller municipal.
- **Lecture de l'ordre du jour par Monsieur le Maire**
- Monsieur le Maire demande si certains conseillers veulent soulever des **observations** suite au dernier conseil municipal.
  - Pas d'observations de la part des conseillers municipaux.
- Délibération n°43/2020 : **Mise en place du huis clos** pour la présente réunion de conseil municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2020 pour assurer la tenue de la réunion dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur.
  - Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux
- Délibération n°44/2020 : **Election d'un nouvel adjoint** au maire suite à la démission du 3ème adjoint au maire, Monsieur Hubert LECERF.
  - Vote sur le maintien du nombre d'adjoints conformément à la délibération du 23 mai 2020
    - Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux
  - Vote sur l'occupation du même rang que l'élu dont le poste est devenu vacant
    - Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux
  - Vote pour désigner un nouvel adjoint au scrutin secret et à la majorité absolue :
    - Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux
    - Stéphanie DELANNOY demande s'il est possible de voter à main levée. Monsieur le Maire lui répond que cette modalité de vote est fixée par le Code électoral.
  - Appel à candidature pour le poste de troisième adjoint au maire : Laurent ROUSSEAU se porte candidat.
  - Mise en place du bureau de vote : Claudie SIROS et Ingrid LAURENT se portent volontaires pour être assesseurs et Laurence PLAISANT se porte volontaire pour être secrétaire.

- Dépouillement des votes : 23 votants dont 4 votes nuls. 19 exprimés. Election de Laurent ROUSSEAU
  - Prise de fonction et prise de parole de Laurent ROUSSEAU : remerciements
  - Prise de parole d'Hubert LECERF : il félicite Laurent ROUSSEAU et regrette de ne pas pouvoir faire partie de commissions malgré sa demande à Monsieur le Maire, restée sans réponse à ce jour. Monsieur le Maire lui répond qu'au regard du règlement intérieur adopté par le conseil municipal, le nombre de conseillers municipaux dans les commissions est limité. Il n'est donc pas possible pour lui d'intégrer les commissions suivantes : appels d'offres, fêtes, écoles, finances et jeunesse. Il reste membre du CCAS. Stéphanie DUFERMONT propose qu'il soit invité d'honneur. Concernant la commission « affaires agricoles », il aurait la possibilité d'y accéder en fonction de la nomination du conseiller délégué.
- Délibération n° 45/2020 : **Nomination d'un conseiller délégué** en remplacement de Monsieur Laurent ROUSSEAU, élu 3eme adjoint au maire
    - Appel à candidature pour le poste de conseiller délégué : Mathieu DELPORTE se porte candidat.
    - Vote à main levée :
      - Approbation à 19 voix pour, 4 abstentions (Patrick RAPPASSE, Daniel MONTOIS, Florence FRERE, Anne DEBARGE)
  - Délibération n°46/2020 : **Détermination du représentant de la commune de Coutiches à la CLECT**
    - Pascal FROMONT se porte candidat
      - Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux
  - Délibération n°47/2020 : **Signature d'une convention territoriale globale (CTG)**  
Prise de parole de Maryline BENLEWSKI pour expliquer la CTG : convention de partenariat avec la CAF en matière de service aux familles
    - Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux

Départ de Mathieu DELPORTE en cours de réunion et donne procuration à Pierre LAURENT.

- Délibération n° 48/2020 : **Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN** – Comité du 13 février 2020
  - Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux
- Délibération n° 49/2020 : **Convention d'adhésion aux services de prévention du CDG59**, Pole Santé Sécurité au Travail
  - Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux
- Délibération n°50/2020 : **Désignation des représentations de la commune à l'agence iNord**

- Appel à candidature : personne ne se propose.  
→ Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux  
Désignation de Monsieur le Maire comme titulaire et Pierre LAURENT comme suppléant.
- Délibération n°51/2020 : **demande de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)** – programme 2021 – Projet de construction de la 2ème tranche de l'École Primaire Léon Lambert
  - Prise de parole de Dany DEREGNAUCOURT : le coût s'élève à 2,5 millions HT et 3 millions TTC. Recherche de subventions en cours, octroyées par l'État. Il explique qu'il n'est pas possible de déposer plus de deux dossiers DETR par an jusque 1 million d'euros par dossier. La sous-préfecture à proposer de scinder le projet en trois phases.  
1<sup>ère</sup> phase demande de 40 % en 2020  
2<sup>ème</sup> phase en 2020  
3<sup>ème</sup> phase en 2021  
DSIL : deuxième subvention possible octroyée  
Daniel MONTAIS estime que le prix des travaux est élevé. Dany répond qu'il s'agit de simples devis et qu'au moment des travaux des comparatifs de devis se feront pour l'appel d'offres.
  - Florence FRERE demande si c'est une somme ou un pourcentage qui est octroyé ?  
Dany répond que c'est un pourcentage qui est octroyé. La subvention du département est une somme fixe de 300 000 € et celle de la CAF de 50 000€. La région ne donne rien. Caf peut octroyer un prêt de 150 000 € à taux 0.
  - Anne DEBARGE ne comprend pas pourquoi un seul devis a été fait par l'entreprise en charge des travaux de couverture du tennis.
  - Rudy demande si les entreprises auront accès aux mêmes informations lors de l'appel d'offres que celle qui a émise le devis. Dany répond que le cahier des charges lors de l'appel d'offres reprendra toutes les attentes et chaque candidat aura accès aux mêmes informations. Aucune entreprise ne sera et ne pourra être privilégiée. Maryline prend en parole en disant que toutes les demandes des enseignants, suite à la réunion de juillet 2020, ont été prises en compte et que le devis fourni donne une école idéale. Rien n'est définitif. La proposition de l'architecte reprend le projet d'une école idéale. Il était urgent de faire la DETR pour remettre dossier avant le 11 décembre 2020.  
Percepteur a validé la possibilité de faire un prêt 600 000 €  
On saura début d'année si DETR acceptée.  
Décision département reportée après les élections départementales  
→ Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux

Daniel MONTAIS demande s'il sera préservé une continuité avec la première tranche de l'école. Il est répondu à sa question par l'affirmative.

- Délibération n°52/2020 : **Demande de subvention**, aides, fonds de concours pour le projet d'aménagement qualitatif paysager d'un **parking de covoiturage** situé à proximité de la Rue des orchidées avec installation d'une **borne de véhicule électrique**.

Patrick RAPPASSE demande si le parking sera en zone inondable. Monsieur le Maire répond que le parking n'est pas en zone inondable d'après le PLU.

→ Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux

- Délibération n°53/2020 : Attribution des **chèques cadeaux** au personnel communal en fin d'année.
  - Prise de parole de Pierre LAURENT : il est prévu un chèque cadeau pour remercier le personnel communal d'une valeur de 100€.  
Daniel MONTAIS demande à ce que le chèque soit aussi remis Christian car il a travaillé plus de 6 mois mais n'est plus présent au 31 décembre 2020. Monsieur le Maire confirme qu'il est parti à la retraite et qu'il bénéficiera de ce chèque cadeau.  
→ Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux
  
- Délibération n°54/2020 : **Dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et Cérémonies »**
  - Stéphanie DUFERMONT prend la parole  
→ Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux
  
- Monsieur le Maire a reçu des courriers du département : La commission a approuvé une demande de subvention pour le dispositif du cheminement piétonnier de la rue de Fâches d'un montant de 7 208,45€, une subvention pour la création de deux ralentisseurs rue de l'Houssoye d'un montant de 12750 € et une subvention pour la requalification de la signalisation verticale de polie route Nationale d'un montant de 8387,55 €.
  
- Tour des commissions :
  - Commission sécurité : les travaux ont débuté rue du Bru pour la mise en place de deux chicanes. La subvention pour les feux intelligents a été acceptée et les travaux pourront prochainement démarrés.
  - Commission cantine : Une charte de bonne conduite va être rédigée. Un sondage a été réalisé auprès des élèves de CM1 et CM2 pour mettre en place un service d'étude à compter de février 2021.
  - Fleurissement : Les sapins seront posés le 9 décembre et décoré le week-end suivant. Le projet de la zone humide suit son cours.
  - Fêtes et Cérémonie : beaucoup d'évènements annulés du fait de la crise sanitaire. La collecte de la banque alimentaire a permis de récolter 300 KG de denrées alimentaires. Le gouter de Noel ne pourra pas avoir lieu. Il a été réservé une calèche avec deux chevaux qui passeront avec le Père Noël dans Coutiches avec distribution de papillotes. L'association « Focus Pévèle » sera présente pour prendre des photos. Les coquilles et les oranges seront distribuées le 17 décembre aux écoliers.  
La cérémonie des AFN du 5 décembre aura lieu en petit comité.  
Pas de vœux du maire en janvier 2021. Les vœux seront envoyés par courrier.
  - Pascal FROMONT précise que la mairie sera fermée le 26 décembre 2020 et le 2 janvier 2021.

Marie Paule intervient pour demander ce qui se passe sur la place. Des rubans rouges sont installés. Pascal FROMONT explique qu'une intervention est prévue le 7 décembre avec une nacelle pour retourner dans le clocher car des antennes posent problème.

- Affaires agricoles : Les agriculteurs ont été prévenu de l'annulation de la Saint Eloi. Le déneigement sera effectué par Monsieur CARRE Mathieu qui a été retenu.
- Travaux : L'assainissement est terminé rue du Molinel. Déménagement de la zone humide. Un travail a été effectué sur l'armature du club house. Plantation des arbres semaine du 15 décembre du béguinage jusqu'au terrain de foot : 10 arbres fruitiers seront plantés.

Daniel MONTOIS demande ce qu'il en est des établissement DELOBEL. Monsieur le Maire répond qu'il y a une option sur le terrain situé derrière chez Madame PRUVOST. Une promesse de vente aurait été faite.

Pascal FROMONT précise que NOREVIE ne peut pas acheter le terrain de CAUDRELIER CHARLET. Cependant, il serait possible de passer par l'EPF qui pourrait revendre à NOREVIE.

Patrick RAPASSE demande des explications sur un mail reçu du département : Marie-Odile explique que ce courrier est envoyé aux élus d'information.

La séance est levée à 21 h 41.